

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Le député a parfaitement raison de dire que nous avons l'intention de tenir compte de l'étude sur l'industrie aéronautique dont il a parlé. C'est en effet de cette façon que nous entendons procéder. Le groupe de la privatisation passe tout simplement en revue les différentes solutions, évalue la situation de sociétés comme de Havilland, songe aux acheteurs éventuels et travaille en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. D'autre part, en ce qui concerne l'étude à laquelle a fait allusion le député, un rapport de synthèse sera alors soumis au cabinet relativement à la vente éventuelle de la société de Havilland.

● (1425)

M. Rae: Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que son expérience aurait permis au ministre de se rendre compte que ce genre d'incertitude ne contribue en rien à la prospérité de cette industrie, à son avenir et à la sécurité de ses travailleurs.

Ma question supplémentaire concerne le financement du programme DIPP pour l'avion Dash-8. Je me demande si le président du Conseil du Trésor peut nous donner quelque indication sur la date à laquelle sera prise la décision de débloquer les crédits nécessaires de 2 millions de dollars qui permettront de mener à bien le programme Dash-8, à supposer bien entendu que cela entre vraiment dans ses intentions.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai dit au député tout à l'heure, le ministère de l'Industrie et du Commerce est en train de formuler une demande qu'il présentera au Conseil du Trésor au sujet du financement de 2 millions de dollars auquel a fait allusion le député. Le Conseil du Trésor ne pourra réagir que lorsque la demande lui aura été soumise et je puis vous assurer que le Conseil du Trésor ne tardera pas alors à rendre sa décision.

Je tiens cependant à rappeler au député encore une fois que si la confusion règne au sujet de l'avenir de la société de Havilland et de l'industrie aérospatiale canadienne, c'est seulement dans l'esprit du député et de certains de ses collègues. Au fond, le meilleur moyen de renforcer l'industrie aérospatiale au Canada est de la privatiser.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE FINANCEMENT DU SECTEUR DU PORT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, je trouve bizarre que le ministre dise cela, étant donné qu'il avait répondu à ma première question en disant qu'on n'avait pris une décision définitive qu'une fois que la stratégie eut été établie.

Ma dernière question s'adresse au ministre des Travaux publics et concerne une autre propriété de la Couronne à

Toronto, soit le secteur du port. Le ministre des Travaux publics voudrait-il dire à la Chambre comment le gouvernement entend réagir à la demande des autorités du port de Toronto, qui réclament 18 millions et demi de dollars pour l'entretien des propriétés de la Couronne sur une période de sept ans, et quand il prévoit prendre et faire connaître sa décision à cet égard?

L'hon. Erik Nielsen (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, cette question est présentement à l'étude. Je me suis entretenu hier matin avec certains représentants des autorités du port de Toronto. Dès qu'une décision aura été prise, j'en ferai part à la Chambre.

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE QUAND SERA PRÉSENTÉ LE PROJET DE LOI RELATIF À L'OUVERTURE DU COURRIER PAR LA GRC

M. Gilles Marceau (Jonquière): Monsieur le président, ma question s'adresse au solliciteur général, lequel est responsable de la présentation du projet de loi relatif à l'ouverture du courrier par la Gendarmerie royale du Canada.

Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si une telle mesure législative constitue toujours une de ses priorités, et à quel moment il a l'intention de présenter un tel projet de loi?

[Traduction]

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général du Canada et ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, aucune mesure visant à étendre certains pouvoirs des organismes chargés d'appliquer la loi dans notre pays n'a encore été envisagée par mes collègues du cabinet.

[Français]

ON DEMANDE SI CERTAINES DISPOSITIONS SONT PRÉVUES DANS LE PROJET DE LOI

M. Gilles Marceau (Jonquière): Monsieur le président, le ministre a tout de même déclaré au mois de juillet dernier que ce projet de loi représentait une priorité, et il semble y avoir une contradiction avec ce qu'il dit aujourd'hui.

De toute façon, est-ce que le projet de loi, qu'il prévoit présenter, contiendra des dispositions prévoyant un recours judiciaire en cas d'autorisation, et ce qu'il a appelé lui-même une modernisation de la discipline de la GRC, ainsi qu'un élargissement des libertés civiles?

[Traduction]

L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le bill qui sera présenté à la Chambre, quel qu'il soit, sera un bill du gouvernement. Par conséquent, il sera étudié et approuvé par l'ensemble du gouvernement, y compris mes collègues du cabinet, et comme je viens de le dire au député, ces derniers n'ont pas encore eu l'occasion de l'étudier.